

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 15 décembre 2016**

**Objet : Plan de financement pour le raccordement en fibre optique de la zone d'activité de La Cour, située sur la commune de Saint-Sornin-Leulac, Communauté de communes Gartempe Saint Pardoux**

L'an deux mille seize, le quinze décembre à quatorze heures quinze, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le 6 décembre, se réunit en session ordinaire, salle Etang des Landes, à l'Hôtel de région, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 6+5 procurations

Votants : 11 Pour

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président)  
Mr Gérard VANDENBROUCKE (1<sup>er</sup> VP) (procuration donnée à Mr Raymondaud)  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2<sup>ème</sup> VP) (procuration donnée à Mr Bost)  
Mme Hélène ROME (5<sup>ème</sup> VP)  
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèja-6<sup>ème</sup> VP)  
Mr Yves RAYMONDAUD (7<sup>ème</sup> VP)  
Mr Alain LAGARDE (secrétaire)  
Mr Mathieu HAZOUARD (procuration donnée à Mr Mr Lagarde)  
Mr Christophe PATIER  
Mr Christian PRADAYROL (procuration donnée à Mr Patier)  
Mme Valérie SIMONET (procuration donnée à Mme Rome)

Conseiller départemental Haute-Vienne  
Vice-Président de la Région ALPC  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze  
Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne  
Conseiller communautaire Tulle  
Conseiller Régional  
Conseiller Régional  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Présidente du Conseil Départemental Creuse

Sont excusés :

Mme Hélène FAIVRE (3<sup>ème</sup> VP) (et son suppléant)  
Mr Christian HANUS (4<sup>ème</sup> VP) (et son suppléant)  
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)  
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE

Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse  
Adjoint au Maire à la Ville de Limoges  
Adjointe au maire de la Ville de Limoges  
Conseillère Départementale Corrèze

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

La communauté de communes Gartempe Saint Pardoux a sollicité le syndicat mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité du raccordement en fibre optique de la zone d'activité de La Cour située sur la commune de Saint-Sornin-Leulac. L'entreprise AZELWATT est notamment occupante de cette zone d'activité.

Cette nouvelle opération s'inscrit dans le cadre de l'axe 2bis du SDAN pilote.

Le coût de ce raccordement est estimé à 50 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION NOUVELLE AQUITAINE	25 000,00 €	50 %
DEPARTEMENT Haute-Vienne	12 500,00 €	25 %
Communauté de Communes Gartempe Saint-pardoux	12 500,00 €	25 %
<b>TOTAL</b>	<b>50 000,00 €</b>	<b>100%</b>

En référence à la délibération N°326 du 2 avril 2013, une contribution financière aux frais de fonctionnement sera versée par la Communauté de communes Gartempe Saint Pardoux.

Cette contribution financière sera calculée à hauteur de 3% du montant HT des travaux réalisés, avec un seuil minimum de 1 000 euros et maximum de 10 000 euros. Le calcul des contributions tiendra compte de la totalité des travaux réalisés sur le territoire concerné, dans le cadre du SDAN Pilote.

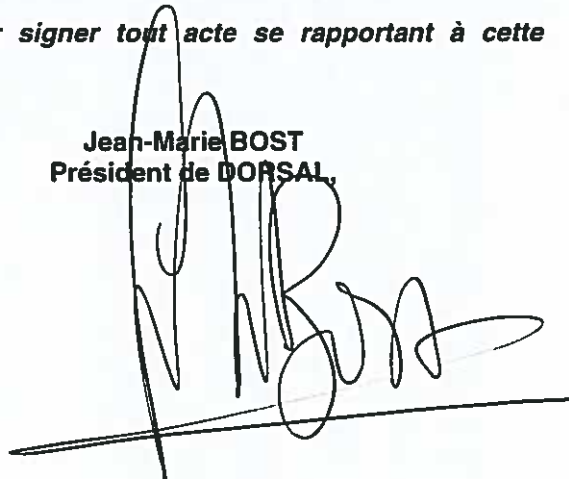
Si le seuil maximum est atteint, la contribution financière aux frais de fonctionnement pour les nouvelles opérations sus-présentées sera sans objet.

Les participations financière inscrites au plan de financement ci-dessus, représentent le montant maximum qui pourra être demandé aux partenaires financiers.

**Après délibération, les délégués du comité syndical, décident, à l'unanimité,**

- **la mise en œuvre de cette nouvelle opération pour le raccordement en fibre optique de la zone d'activité de La Cour, située sur la commune de Saint Sornin Leulac,**
- **le plan de financement de cette opération détaillé ci-dessus,**
- **de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à cette opération.**

**Jean-Marie BOST**  
**Président de DORSAL**



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le**  
**Publié par affichage le :**

